

**COMPTE RENDU ET DELIBERATION DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL****DE SAINT REMY DES MONTS du 04 mars 2021**

L'an deux mil vingt et un, le quatre mars à 20 heures, le conseil municipal de cette collectivité, régulièrement convoqué en date du 23 février 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe CHARTIER Maire.

<p>Date de convocation : <b>23/02/2021</b></p> <p>Date d'affichage procès-verbal de la réunion : 05/03/2021</p> <p>Nombre de conseillers En exercice : 15 Présents : 12 jusqu'à 20h20 puis 13 jusqu'en fin de séance</p> <p>Procuration(s) : 01</p>	<p><b>Présents</b> : M. Philippe CHARTIER, Maire, Mmes Sandrine CINTRAT, Fanny GISSELERE, Patricia JINJOLET, Charlotte LETOURNEUR, Sabrina RICHARD MM Frédéric DESSEAUX, Arnaud JUGLET, Hubert LECUREUR, Gilles MURAIL, Jérôme PAINEAU, David PAYSAN, Rémy YVON. Loïc VILLAIN : 20h20 à partir de la délibération 2021-10</p> <p><b>Absent(es) excusé(es)</b> : Sabrina RICHARD, Alexis FAGOT a donné pouvoir à Philippe CHARTIER.</p> <p><b>Secrétaire</b> de séance nommé(e) : David PAYSAN. Secrétaire administrative : Catherine HARDOUIN GILOUPPE</p>
---	--

**Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 10 décembre 2020 transmis par mail aux membres du conseil le 31 décembre 2020.
- Salle intergénérationnelle : Attribution des lots 3, 11 et 12.
- SIDPEP : RPQS 2019 (rapport sur le prix et la qualité du service)
- SYNDICAT DU PERCHE SUD / RPQS 2019 (rapport sur le prix et la qualité du service)
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

Le compte rendu de la réunion de conseil du 04 février 2021 est approuvé à l'unanimité

<p><b>2021-09</b> <b>Délibération –Marchés publics</b></p>	<p><b>CONSTRUCTION DE LA SALLE INTERGENERATIONNELLE AVEC RÉHABILITATION ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE ASSOCIATIVE : SIGNATURE DU MARCHÉ DE TRAVAUX APRÈS OUVERTURE DES PLIS DES LOTS 3-11 et 12</b></p>
--	---

Considérant la délibération 2021-03 du 04 février 2021 liée à l'appel d'offres lancé pour construction de la salle culturelle et intergénérationnelle avec réhabilitation et rénovation énergétique de la mairie et de la salle associative

Considérant l'appel d'offres relancé pour le lot 3, sans offre à la première ouverture de plis

Considérant la négociation engagée pour les lots 11 et 12.

Le Maire rend compte des réunions de la commission d'appel d'offres du 22 et 26 février 2021 et propose de retenir pour le lot 3 et pour les lots 11 et 12 les entreprises suivantes :

ESTIMATION DES TRAVAUX HT hors études équipements assurance dommages ouvrages, etc : **600 000€ H.T**

INTITULE DES LOTS	ENTREPRISES RETENUES	ADRESSE	MONTANT HT
Lot 3 Charpente Bois Bardage Zinc et Bois	MARTIN CHARPENTE	72 BEAUMONT SUR SARTHE	46 243,37 €
Lot 11 Chauffage - Ventilation - sanitaires	SAS PAYEN	72 BEAUMONT SUR SARTHE	100 000,00 €
Lot 11 Chauffage - Ventilation - sanitaires VARIANTE	SAS PAYEN	72 BEAUMONT SUR SARTHE	1 169,00 €
Lot 12 Electricité	EBI	61 LA FERTE MACE	63 500,00 €
Lot 12 Electricité VARIANTE	EBI	61 LA FERTE MACE	1 832,00 €
<b>TOTAL HT</b>			<b>212 744,37 €</b>
RAPPEL TOTAL del 2021-03 du 04/02/2021			366 490,89 €
<b>TOTAL DU MARCHE HT</b>			<b>579 235,26 €</b>
<b>TVA</b>			<b>115 847,05 €</b>
<b>TOTAL DU MARCHE TTC</b>			<b>695 082,31 €</b>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de valider la décision de la Commission d'appel d'offres, de retenir les entreprises désignées ci-dessus,
- AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces du marché et les documents s'y rapportant
- DIT que les crédits sont inscrits au budget
- CHARGE le maire de contacter une assurance dommage ouvrages.

<b>2021-10</b> <b>Délibération –Environnement</b>	<b>SIDPEP – APPROBATION DU RPSQ 2019</b>
--	--

Le procès-verbal de la réunion du 15 février a été adressé aux membres du conseil le 23 février 2021.

Monsieur le Maire propose d'approuver le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable du SIDPEP (SIAEP DU SAOSNOIS, SIAEP DE PERSEIGNE et de la Commune de LOUVIGNY, SIDPEP PERSEIGNE SAOSNOIS), transmis par mail au conseil municipal le 23/02/2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** les rapports annuels 2019 formant le SIDPEP sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable annexé.

\*\*\*\*\*

#### Compte rendu réunion du 15 février 2021

Approbation CA, CDG et affectation 2020, débat d'orientation budgétaire 2021, vote du budget 2021, RPQS 2019,

Vote de travaux, réalisation de placards, raccordements (St Jean, Bel Air, Voie romaine Pentvert Avenant Eiffage, Gégremont, et aux contrats de DSP,

Révision des prix /2.54 le m<sup>3</sup> (2.58 en 2019)

Siège du SMPEP Nord Sarthe

Achat de terrain à l'intérieur du périmètre de protection rapprochée de la Gille et du Huchot

En cas de fuite sur domaine privé, une télé relève permet de prévenir le particulier d'une surconsommation. Si le particulier n'a pas été prévenu, la surconsommation n'est pas due, et si des travaux sont nécessaires à une réparation, une partie pourrait être prise en charge également (le particulier devra justifier qu'il n'a pas été prévenu).

<b>2021-11</b> <b>Délibération –Environnement</b>
--

<b>SYNDICAT DU PERCHE SUD – APPROBATION DU RPSQ 2019</b>
--

Le procès-verbal du 16 décembre 2020 a été transmis au conseil le 23/02/2021.

Monsieur le Maire propose d'approuver les rapports annuels 2019 sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable du Syndicat du PERCHE SUD (Service principal, régie, et service sur Origny le Roux), transmis par mail au conseil municipal le 04/02/2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** les rapports annuels 2019 formant le SYNDICAT D EAU DU PERCHE SUD sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable annexé.

\*\*\*

Compte rendu réunion du 1<sup>er</sup> mars 2021

Vote du RPQS 2019 de la régie

Convention avec le TE61

Choix du maître d'œuvre pour la canalisation Chèreperrine/Thibouvière

Vote du CA, COMPTE DE GESTION 2020 et débat d'orientation budgétaire

<b>2021-12</b>
----------------

<b>Délibération -Emprunt</b>
------------------------------

<b>LIGNE DE TRESORERIE 2021 -100 000€-</b>
--

Considérant que la ligne de trésorerie arrive à terme au 31.03.2021, la Caisse Régionale de Crédit Mutuel du Centre basé à Orléans (45920) propose de la reconduire aux conditions suivantes :

- ligne de trésorerie pour un montant de 100 000€ périodicité trimestrielle pour le paiement des intérêts.
- Type de taux : variable (post compté)
- Mode d'indexation : Euribor 3 mois moyenne 1 mois
- Durée totale : 1 an
- Marge : 0.60 %
- Frais de dossier : 150 euros
- Consolidation en prêt à tout moment selon les conditions du moment

Le conseil après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **AUTORISE** le Maire à renouveler cette ligne de trésorerie avec le Crédit Mutuel et à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération
- **PREVOIT** les écritures comptables au compte 627 (frais) et 6618 (intérêts)

\*\*\*\*\*

Pour info en intérêts : 0€ en 2020 et 144.42€ en 2019

.....

## QUESTIONS DIVERSES

### ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

En vue du double scrutin pour les élections départementales et régionales, les 13 et 20 juin prochains, le décret n° 2021-118 du 04 février 2021, prend diverses dispositions.

-Les fonctions de président et de secrétaire de bureau pourront être mutualisées pour les deux scrutins, dans une même salle de vote. Ce qui n'est pas le cas pour les assesseurs.

-Modification du lieu de vote soumis à la Préfecture de la Sarthe : Ecole 7 RUE DES CHANVRIERS.

-Modification de désignation du bureau de vote : les assesseurs peuvent être désignés par le maire parmi les conseillers municipaux dans l'ordre du tableau puis, le cas échéant, parmi les électeurs de la commune.

-24 postes seront nécessaires les 13 et 20 juin 2021 : soit une personne assurera plusieurs tours, (et) soit des électeurs pourront être désignés.

Les horaires à assurer seront 8h-10h30 /10h30-12h/13h-15h30/15h30-18h

### FIBRE

Suite à rencontre avec la société AXIONE et les agriculteurs concernés, secteur de la Boulaie et de la Forêt, Orange n'a pas donné de réponse quant à la demande d'implantation de poteaux de 9m. Une solution pour éviter d'occuper le domaine public et ses inconvénients a été proposée. Un raccordement long permettrait d'alimenter les habitations isolées, et pour les passages sollicités par les agriculteurs, de passer en souterrain sur le domaine privé après avoir pris à leur charge les travaux de tranchées.

Lorsque les habitations effectueront leur demande de raccordement auprès de leur opérateur, ce dernier devra contacter le service d'exploitation d'AXIONE.

Les agriculteurs se mettront d'accord avec le service d'exploitation d'AXIONE dès qu'il y aura un siphon d'implanté. Une nouvelle rencontre sera organisée avec les services d'AXIONE afin de connaître les prises en charges des divers travaux nécessaires.

### INONDATIONS LA CHAPELLE

Le BOS a signalé que la Police de l'eau n'a toujours pas communiqué les niveaux nécessaires à l'étude complète.

### ORDURES MENAGERES

Le conteneur au carrefour des Landes est régulièrement vandalisé. La Communauté de Communes Maine Saosnois prévoit un aménagement différent : bac en bois fixe avec un conteneur intérieur et accès avec clé spécifique (voir photo destruction). Actuellement le bac est cadenassé et attaché à un bloc béton.

### VACCINATION

Afin de faire face aux demandes de vaccinations, le numéro de téléphone grand public étant souvent engorgé (06.62.48.94.59) et le site santé.fr n'étant pas utilisé par toutes les personnes prioritaires, la Communauté de Communes Maine Saosnois a mis à disposition des communes, un mode d'emploi du fonctionnement du centre de vaccination de Mamers pour répondre aux demandes reçues en mairie. Un registre des demandes est donc tenu en mairie.

Par ailleurs, la Communauté de Communes recherche des infirmier(e)s (en retraite) qui seraient candidat(e)s pour effectuer des permanences au centre de vaccination. Contact peut être pris en mairie ou à la Communauté de Communes.

### CLUB DU BEL AGE

Suite à une réunion du bureau, la présidente a fait part du départ de plusieurs membres (président, secrétaire, trésorier...). Afin de ne pas mettre le club en sommeil, Mme Elisabeth CORBIN a proposé de conserver la présidence en attendant le redémarrage des activités et de connaître des personnes

intéressées pour reprendre la présidence et que l'association puisse perdurer. Mme Patricia JINJOLET succédera provisoirement à Mme Gisèle LABELLE trésorière pour assurer la comptabilité du club.

## RÉUNIONS

**23 mars à 17h30** : Première réunion de chantier pour la construction de la salle intergénérationnelle.

Rappel commission : David PAYSAN, Gilles MURAIL, Fanny GISSELERE, Charlotte LETOURNEUR. Les adjoints y sont également conviés.

Commission FINANCES : 10 mars 2021 à 18h.

VOTE DU BUDGET : Jeudi 08 avril 2021 à 20h

## ECLAIRAGE PUBLIC

Suite à discussions lors de la réunion du 04 février, des témoignages de communes alentours confortent l'idée de ne pas modifier les horaires au sens d'éteindre plus tôt. En effet plusieurs communes ont constaté plus de dégradations et d'insécurité en l'absence d'éclairage. La consommation annuelle s'élève actuellement à environ 5 500€ (y compris secteur du Magasin) et maintenance (3 500€).

L'abonnement s'élève en moyenne à environ 7.70€ pour une puissance maxi de 1.6W et le coût de consommation du kw/h en moyenne à 0.0686€.

Une étude pour un dispositif de consommation différent sera sollicitée auprès du service d'Enedis ou de maintenance.

## COMITE DES FETES

Le comité propose qu'il ne lui soit pas versé de subvention au titre de l'année 2021 en raison d'une année blanche en 2020 (pas de dépenses, ni recettes), mais demande la prise en charge par la commune de projets d'un montant équivalent visant à embellir ou équiper la commune (jeux, décors, etc... )

\*\*\*\*\*

## QUESTIONS DES ELUS

### SITE INTERNET

**Destinataire d'un courrier concernant e-Collectivités et d'un devis de la société REULYS, Mme LETOURNEUR demande si le site serait à reprendre en totalité.**

Suite à une réunion de la commission du 23 janvier avec une nouvelle société, l'architecture du site serait modifiée et les données existantes reprises avec ou sans maintenance. Quand à e-Collectivités, il s'agit d'une nouvelle instance après dissolution de l'association ICP et mutualisation avec le syndicat mixte régional depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Afin de se positionner sur une offre correspondant aux attentes de la commission, une rencontre avec l'association doit avoir lieu prochainement.

### ROUTE DES NOUETTES

**M. VILLAIN demande si un panneau sera implanté rue des Nouettes suite à un incident à la sortie de la route des Nouettes (poids lourd au fossé).**

il est discuté sur la nécessité ou pas d'un panneau « interdit au 3t5 » en transit (hors travaux) comme l'ont institué les communes de St Pierre-des-Ormes et St Vincent-des-Prés. Cette situation étant exceptionnelle, aucune décision n'a été prise pour le moment.

### RESEAU INTERNET

**Mme LETOURNEUR demande si d'autres opérateurs de téléphonie se sont manifestés pour s'installer sur l'antenne TDF car la réception téléphonique et internet se sont nettement dégradés depuis 2 mois notamment.**

Signalement sera fait auprès de la société Orange.

**ADRESSAGE****Mme CINTRAT demande l'évolution concernant l'attribution des nouvelles adresses.**

Les courriers devraient être transmis courant avril 2021.

La séance est levée à 21h40

Suivent les signatures **Délibérations du 2021 du n°09 au n° 12**

N°	N		Objet	Réf/Page
2021-09	5-7	Intercommunalité	<b>Construction de la salle intergénérationnelle avec réhabilitation et rénovation énergétique de la mairie et de la salle associative : signature du marché de travaux après ouverture des plis des Lots 3-11 et 12</b>	013 à 014/2021
2021-10	5-7	Intercommunalité	<b>SIDPEP – approbation du RPSQ 2019</b>	015/2021
2021-11	1-1	Marché PUBLIC	<b>SYNDICAT DU PERCHE SUD – approbation du RPSQ 2019</b>	016/2021
2021-12	7-10	Divers devis	<b>Ligne de trésorerie 2021 -100 000€-</b>	016/2021

Autres sujets abordés sans délibérations et questions diverses :

- Fibre et demande d'enfouissement
- Inondation terrain la Chapelle
- Conteneur des Landes
- Vaccinations
- Club du Bel Age
- Éclairage public
- Comité des Fêtes et Subvention
- Réunions planning
- Site internet
- Panneaux rue des Nouettes
- Téléphonie

LISTE EMARGEMENTS			SIGNATURES
Maire	M	Philippe CHARTIER	
1 <sup>er</sup> adjoint	M	David PAYSAN	
2 <sup>ème</sup> adjoint	M	Hubert LECUREUR	
3 <sup>ème</sup> adjoint	MME	Patricia JINJOLET	
4 <sup>ème</sup> adjoint	M	Rémy YVON	
Conseiller municipal	M	Arnaud JUGLET	
Conseillère municipale	MME	Charlotte LETOURNEUR	
Conseillère municipale	MME	Sabrina RICHARD	Excusée
Conseillère municipale	MME	Fanny GISSELERE	
Conseiller municipal	M	Frédéric DESSEAUX	
Conseiller municipal	M	Gilles MURAIL	
Conseiller municipal	M	Alexis FAGOT	Excusé
Conseiller municipal	M	Jérôme PAINÉAU	
Conseiller municipal	M	Loïc VILLAINÉ	
Conseillère municipale	MME	Sandrine CINTRAT	